

663588-2026 - Procedură concurențială

Belgia – Lucrări de construcții – Construction de la Station d'épuration de Strée

OJ S 186/2026 25/09/2026

Anunț de participare sau de concesiune - regim standard - Anunț de schimbare
Lucrări

1. Cumpărător

1.1. Cumpărător

Denumire oficială: Igretec

E-mail: igretec@igretec.com

Forma juridică a achizitorului: Întreprindere de stat, controlată de o autoritate locală

Activitatea autorității contractante: Afaceri economice

2. Procedură

2.1. Procedură

Titlu: Construction de la Station d'épuration de Strée

Descriere: Marché de travaux : Collecte des eaux urbaines résiduelles du bassin hydrographique de la Sambre. Construction de la station d'épuration de Strée. Le marché a pour objet premier les études, l'établissement des plans, la réalisation, la mise en service d'une station de traitement d'eaux usées domestiques, d'une capacité administrative équivalente à 1 125 EH pour l'épuration des eaux usées de l'entité de Strée dans la commune de Beaumont. L'implantation se fera sur le territoire de la commune de Thuin. Le contenu du marché et son contexte général d'exécution sont développés dans la partie technique du présent cahier des charges. Outre les études, les plans d'exécution, la réalisation et la mise en service de l'installation, l'entreprise a pour objet l'établissement des documents, autorisations, permis, prestations, fournitures, essais nécessaires à l'exécution des travaux, l'établissement d'un état des lieux avant et après travaux, dressé en présence du pouvoir adjudicateur ainsi que la réalisation des dossiers « après travaux » tels que décrit dans les clauses techniques. Les travaux sont situés en zone agricole soumise à aléa d'inondation faible par débordement. L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que le Présent Cahier Spécial des Charges contient des clauses anti-dumping social (assorties de pénalités spéciales importantes) mises au point dans le cadre du Comité de Développement Stratégique de la Région de Charleroi et du Sud-Hainaut. Elles sont surlignées en gris dans le C.S.CH. En conséquence de quoi, les soumissionnaires sont fermement invités : - à en tenir compte dans l'élaboration de leur offre, le Pouvoir Adjudicateur se donnant les moyens de vérifier la conformité du chantier à celles-ci et de sanctionner en cas d'infraction ; - à compléter et joindre à l'offre la Déclaration sur l'honneur relative aux clauses anti-dumping social reprise en annexe du présent Cahier Spécial des Charges. L'absence de déclaration jointe à l'offre ou une déclaration jointe mais non complétée sera considérée comme révélant l'intention du non-respect des clauses contre le dumping social et, en conséquence, considérée comme une irrégularité substantielle. Le contenu du marché et son contexte général d'exécution sont développés dans la partie technique du présent cahier des charges.

Identificatorul procedurii: 9b371f61-9d50-4167-af6b-329451cd74c5

Identificator intern: 05-63980_2024/074

Tip de procedură: Deschisă

Procedura este accelerată: nu

2.1.1. Scop

Natura contractului: Lucrări

Clasificarea principală (cpv): 45000000 Lucrări de construcții

2.1.2. Locul de executare

Subdiviziunea țării (NUTS): Arr. Thuin (BE32D)

Țara: Belgia

2.1.4. Informații generale

Informații suplimentare: Le délai d'exécution du marché est composé de trois phases distinctes : • Le délai nécessaire au dépôt d'un dossier complet de demande de Permis Unique au pouvoir adjudicateur. Ce délai comprend l'exécution des études nécessaires à la constitution du dossier de Permis Unique pour l'obtention de celui-ci (délai A). La constitution du dossier de Permis Unique est à charge de l'adjudicataire. Ce délai est fixé à 14 semaines à dater du lendemain de la notification par le pouvoir adjudicateur. • Le délai d'exécution des travaux (délai B) en jours ouvrables est proposé par le soumissionnaire avec un maximum de 240 jours ouvrables à dater de l'ordre de commencer les travaux L'ordre de débiter les travaux est délivré quatre semaines après la réception du permis. La fin de ce délai est accordée par la délivrance du procès-verbal de constatation d'achèvement des travaux. Le procès-verbal de constatation de l'achèvement des travaux faisant l'objet du délai B ne peut pas être considéré comme procès-verbal de réception des ouvrages. Si par la suite d'un retard imputable à l'entrepreneur, la surveillance des travaux doit être assurée au-delà du dernier jour du mois pendant lequel se situe la date fixée pour l'achèvement des travaux, les frais d'IGRETEC y afférents sont à charge de l'entrepreneur. • Le délai de mise en service avec obtention des performances (délai C) en mois calendrier compris entre 3 et 6 mois. Ce délai prend cours à la date de signature du procès-verbal de constatation de l'achèvement des travaux faisant l'objet du délai B. Le délai C se termine à la date où l'entrepreneur a mis au point l'installation afin qu'elle fonctionne en continu (période de 3 mois minimum) en conformité avec les résultats à obtenir. Le délai C est de 6 mois maximum. Si les installations ne sont pas en parfait état de fonctionnement au terme des 6 mois, le Pouvoir Adjudicateur appliquera les pénalités reprises à l'Article 45 de la partie B du présent cahier spécial des charges. La fin de ce délai est accordée par l'obtention de la réception provisoire. Les délais d'exécution partiels sont les suivants : Délai A – Tranche Ferme - Maximum 14 semaines pour la constitution et le dépôt du dossier de permis Délai B – Tranche conditionnelle - Maximum 240 jours ouvrables à dater de l'ordre de commencer les travaux Délai C – Tranche conditionnelle - 3 mois calendrier < Délai C < 6 mois calendrier Les délais d'exécution partiels sont de rigueur. Aucune variante exigée ou autorisée n'est prévue dans le présent marché. Une ou plusieurs options exigées sont prévues dans le présent marché dont le pouvoir adjudicateur a décrit l'objet, la nature et la portée dans la partie technique du présent cahier spécial des charges. Dans ce cas, les soumissionnaires doivent présenter une offre à la fois pour le projet de base et pour chaque option sous peine d'irrégularité substantielle de leur offre. Les options sont présentées dans une partie séparée de l'offre. Il est rappelé aux soumissionnaires que le pouvoir adjudicateur n'est jamais obligé de lever une option, ni lors de la conclusion, ni pendant l'exécution du marché. Une ou plusieurs options libres peuvent être présentées d'initiative par les soumissionnaires. Dans ce cas, les soumissionnaires peuvent remettre offre pour une ou plusieurs options mais doivent remettre offre sur l'offre de base sous peine d'irrégularité substantielle de leur offre. Il est rappelé aux soumissionnaires que le pouvoir adjudicateur n'est jamais obligé de lever une option, ni lors de la conclusion, ni pendant l'exécution du marché. Le présent marché est fractionné en une ou plusieurs tranches fermes et une ou plusieurs tranches conditionnelles ci-dessous décrites : Tranche ferme :

Délai A (études et dépôt de la demande du permis) Tranche conditionnelle 1 : Délai B (construction) Tranche conditionnelle 2 : Délai C (mise en service) Ce fractionnement du marché s'explique par les raisons suivantes : la construction de la station d'épuration et la mise en service du traitement des eaux usées domestiques n'est envisageable que si le pouvoir adjudicateur obtient le permis pour ce faire. A défaut d'obtention du permis unique, le pouvoir adjudicateur ne pourra pas concrétiser les parties B et C du présent marché. Le soumissionnaire est tenu de remettre un prix pour chacune des tranches. Le marché est attribué au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse portant sur le montant total de toutes les tranches. Il est rappelé aux soumissionnaires que la conclusion du marché porte sur l'ensemble du marché mais n'engage le pouvoir adjudicateur que pour les tranches fermes. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne pas commander une ou plusieurs tranches conditionnelles et l'adjudicataire ne pourra prétendre, dans ce cas, à aucune indemnité. L'exécution de chaque tranche conditionnelle est subordonnée à une décision du pouvoir adjudicateur portée à la connaissance de l'adjudicataire par lettre recommandée. Aucune visite des lieux n'est organisée pour le présent marché.

Temei juridic:

Directiva 2014/24/UE

2.1.6. Motive de excludere

Sursele motivelor de excludere: Anunț

Motive de excludere pur națională: Se referer aux articles 67 à 70 de la loi du 17 juin 2016 et aux articles 61 à 63 de l'AR du 18 avril 2017 détaillés dans le CSCH. Il est fait usage de la déclaration sur l'honneur implicite.

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titlu: 05-63980_2024/074 - 1

Descriere: Marché de travaux : Collecte des eaux urbaines résiduelles du bassin hydrographique de la Sambre. Construction de la station d'épuration de Strée. Le marché a pour objet premier les études, l'établissement des plans, la réalisation, la mise en service d'une station de traitement d'eaux usées domestiques, d'une capacité administrative équivalente à 1 125 EH pour l'épuration des eaux usées de l'entité de Strée dans la commune de Beaumont. L'implantation se fera sur le territoire de la commune de Thuin. Le contenu du marché et son contexte général d'exécution sont développés dans la partie technique du présent cahier des charges. Outre les études, les plans d'exécution, la réalisation et la mise en service de l'installation, l'entreprise a pour objet l'établissement des documents, autorisations, permis, prestations, fournitures, essais nécessaires à l'exécution des travaux, l'établissement d'un état des lieux avant et après travaux, dressé en présence du pouvoir adjudicateur ainsi que la réalisation des dossiers « après travaux » tels que décrit dans les clauses techniques. Les travaux sont situés en zone agricole soumise à aléa d'inondation faible par débordement. L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que le Présent Cahier Spécial des Charges contient des clauses anti-dumping social (assorties de pénalités spéciales importantes) mises au point dans le cadre du Comité de Développement Stratégique de la Région de Charleroi et du Sud-Hainaut. Elles sont surlignées en gris dans le C.S.CH. En conséquence de quoi, les soumissionnaires sont fermement invités : - à en tenir compte dans l'élaboration de leur offre, le Pouvoir Adjudicateur se donnant les moyens de vérifier la conformité du chantier à celles-ci et de sanctionner en cas d'infraction ; - à compléter et joindre à l'offre la Déclaration sur l'honneur relative aux clauses anti-dumping social reprise en

annexe du présent Cahier Spécial des Charges. L'absence de déclaration jointe à l'offre ou une déclaration jointe mais non complétée sera considérée comme révélant l'intention du non-respect des clauses contre le dumping social et, en conséquence, considérée comme une irrégularité substantielle. Le contenu du marché et son contexte général d'exécution sont développés dans la partie technique du présent cahier des charges.

Identificator intern: 1

5.1.1. Scop

Natura contractului: Lucrări

Clasificarea principală (cpv): 45252100 Lucrări de construcții de stații de epurare

5.1.2. Locul de executare

Subdiviziunea țării (NUTS): Arr. Thuin (BE32D)

Țara: Belgia

5.1.3. Durata estimată

Altă durată: Necunoscut

5.1.6. Informații generale

Participare rezervată:

Participarea nu este rezervată.

Proiect de achiziții publice nefinanțat din fonduri UE

Achiziția face obiectul Acordului privind achizițiile publice (AAP): nu

5.1.9. Criterii de selecție

Sursele criteriilor de selecție: Anunț

Criteriu: Alte cerințe economice sau financiare

Descrierea criteriului de selecție: Conformément à l'article 70 de l'AR du 18 avril 2017, le pouvoir adjudicateur se satisfait de la preuve de l'agrément comme décrit ci-dessous pour opérer la sélection des soumissionnaires. Les travaux sont rangés dans la catégorie E et le pouvoir adjudicateur considère qu'ils rentrent dans la classe 7 selon les prescriptions de l'AR du 26/09/91 fixant les mesures d'application de la loi du 20 mars 1991 organisant l'agrément des entrepreneurs. Il est rappelé que la classe d'agrément exigible pour l'attribution d'un marché est celle qui correspond au montant de la soumission à approuver.

Criteriu: Referințe despre lucrări specificate

Descrierea criteriului de selecție: Conformément à l'article 68 de l'A.R. du 18 avril 2017, le candidat soumissionnaire doit présenter une capacité technique et professionnelle suffisante et répondre à toutes les conditions légales et réglementaires d'exercice de sa profession. Pourra être sélectionné le candidat ou le soumissionnaire remplissant les critères de capacité technique ou professionnelle fixés ci-dessous qu'il justifiera par les documents suivants : 1) une liste des travaux exécutés au cours des huit dernières années au maximum, assortie de certificats de bonne exécution et de résultats pour les travaux les plus importants. Le candidat doit avoir réalisé au moins 3 installations d'épuration d'eau pour un montant minimum de 1.000.000 euros HTVA chacune. Le Pouvoir adjudicateur décide de prendre en compte les travaux exécutés au cours des huit dernières années afin de garantir un niveau de concurrence suffisant. En outre, conformément à l'article 69 de l'A.R. du 18 avril 2017, le pouvoir adjudicateur peut considérer qu'un opérateur économique ne possède pas les capacités professionnelles requises lorsqu'il a établi que l'opérateur économique a des intérêts conflictuels qui pourraient avoir une incidence négative sur l'exécution du marché.

5.1.10. Criterii de atribuire

Criteriu:

Tip: Calitate

Descriere: Le marché est attribué au soumissionnaire qui a remis l'offre régulière économiquement la plus avantageuse en se fondant sur le meilleur rapport qualité/prix tenant compte des critères d'attribution suivants Critères : Valeur technique de l'offre : 400 points - Montant de l'offre : 400 points - Bilan de puissance : 100 points - Précision et qualité des documents du soumissionnaire : 50 points - Intégration des ouvrages dans l'environnement : 50 points. La valeur globale d'une offre est égale à la somme des valeurs partielles obtenues par cette offre pour les différents critères. 1) Le critère de valeur technique de l'offre (400 points) est évalué sur base : • de la conformité de l'ensemble des éléments de la chaîne de traitement (200 points) ; • de la stabilité des ouvrages de l'installation (100 points), à savoir : – Analyse de la flottabilité (25 points) – Calcul des éléments en béton armé (25 points) – Analyse de la fissuration (25 points) – Fondations et descente de charges (25 points) • de la sécurité et facilité d'exploitation (50 points); • de la qualité des équipements électromécaniques (20 points) ; • de la gestion et du contrôle des installations (30 points). 2) La cotation des critères financiers : Montant de l'offre (400 points) et coût d'exploitation (100 points) est obtenue à l'aide de la formule d'évaluation suivante : $V = V_{max} - (V_{max} \times M - m)$ où : V = valeur du critère pour l'offre considérée; V_{max} = valeur maximale pouvant être obtenue pour ce critère; M = montant (d'investissement ou d'exploitation) de l'offre considérée; m = montant (d'investissement ou d'exploitation) de l'offre moins-disante conforme 3) Le critère « Bilan de puissance » (100 points) prend en compte le besoin maximum en énergie électrique de l'installation dans son ensemble. Le bilan de puissance remis par le soumissionnaire peut être rectifié par le Pouvoir Adjudicateur pour la comparaison des offres. 4) Le critère « précision et qualité des documents du soumissionnaire » (50 points) est évalué sur base : • de la précision des documents du soumissionnaire (40 points) ; • de la qualité des documents du soumissionnaire (10 points). Pour ce critère, le Pouvoir adjudicateur vérifie l'exactitude et la clarté du dossier au regard des éléments demandés (calculs, détails techniques, documents, ...) de même que sa présentation. 5) Le critère « intégration des ouvrages dans l'environnement » (50 points) est évalué sur base : • de l'intégration de l'installation dans son environnement (20 points) ; • de l'impact du point de vue des odeurs (20 points) ; • de l'impact du point de vue du bruit (10 points). Pour ce critère, le Pouvoir adjudicateur examine l'influence de l'installation projetée sur la zone dédiée à son édification et sa périphérie. Si des variantes libres sont proposées, le pouvoir adjudicateur détermine celles qu'il ne retiendra pas. L'offre économiquement la plus avantageuse est déterminée d'après un classement unique des offres de base et de celles relatives aux variantes libres que le Pouvoir Adjudicateur retient, conformément à l'article 81 de la loi. Conformément à l'article 87 de l'A.R. du 18 avril 2017, en cas d'options exigées ou autorisées, le soumissionnaire ayant remis l'offre régulière la plus avantageuse est déterminé suivant l'ordre de classement des offres majorées des avantages économiques offerts par les options. Si des options libres sont proposées, le pouvoir adjudicateur décide des options libres qu'il retient pour déterminer le soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse. L'offre économiquement la plus avantageuse est déterminée sur la base de l'ordre de classement des offres, majorées des avantages économiques offerts par les options. Catégorie a criteriului de atribuire greutate: Ponderare (puncte, valoare exactă) Număr legat de criteriul de atribuire: 5

5.1.11. Documentele achiziției

Unde se găsesc documentele achiziției: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/a23d9ce2-ce28-4131-b3ae-b73f37972bbf/documents>

Canal de comunicare ad-hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/a23d9ce2-ce28-4131-b3ae-b73f37972bbf/forum>

5.1.12. Condițiile achiziției publice

Condiții de depunere:

Depunere electronică: Obligatorie

Adresa de depunere: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/a23d9ce2-ce28-4131-b3ae-b73f37972bbf/general>

Limbile în care pot fi depuse ofertele sau cererile de participare: franceză

Catalog electronic: Nu este permisă

Este nevoie de semnătura sau sigiliul electronic(ă) avansat(ă) sau calificat(ă) [conform definiției din Regulamentul (UE) nr. 910/2014]

Termenul-limită pentru primirea ofertelor: 17/12/2026 14:00:00 (UTC+01:00) ora Europei Centrale, ora de vară a Europei Occidentale

Durata în care oferta trebuie să rămână valabilă: 180 Zile

Clauzele contractuale:

Executarea contractului trebuie efectuată în cadrul unor programe de angajare protejată: Nu

Facturare electronică: Obligatorie

Se va utiliza comanda electronică: nu

Se va utiliza plata electronică: nu

5.1.15. Aspecte tehnice

Acord-cadru:

Niciun acord-cadru

Informații despre sistemul dinamic de achiziții:

Nu există un sistem dinamic de achiziție

5.1.16. Informații suplimentare, mediere și căi de atac

Organizația responsabilă cu căile de atac: Conseil d'Etat

Informații privind termenele-limită pentru reexaminare: 15 jours et 60 jours

8. Organizații

8.1. ORG-0001

Denumire oficială: Igretec

Număr de înregistrare: 0201741786_547

Adresă poștală: boulevard Mayence, 1

Localitate: Charleroi

Cod poștal: 6000

Subdiviziunea țării (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Țara: Belgia

E-mail: igretec@igretec.com

Telefon: +32 71202811

Adresa de internet: <https://www.igretec.com>

Profilul achizitorului: <https://www.publicprocurement.be/bda?organisationIds=547&includeOrganisationChildren=true>

Rolurile acestei organizații:

Cumpărător

8.1. ORG-0002

Denumire oficială: SPF Stratégie et Appui

Număr de înregistrare: BE001
Adresă poștală: Boulevard Simon Bolivar 30 Bte1
Localitate: Bruxelles
Cod poștal: 1000
Subdiviziunea țării (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Țara: Belgia
E-mail: revise@publicprocurement.be
Telefon: +32 2 740 80 00
Adresa de internet: <https://bosa.belgium.be>
Rolurile acestei organizații:
TED eSender

8.1. ORG-0003

Denumire oficială: Conseil d'Etat
Număr de înregistrare: 0931.814.266
Localitate: BRUXELLES
Cod poștal: 1040
Subdiviziunea țării (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Țara: Belgia
Rolurile acestei organizații:
Organizația responsabilă cu căile de atac

10. Modificare

Versiunea anunțului anterior care urmează să fie modificată
:
96a02603-c9d3-4b48-97bd-c697ff5fd011-01
Principalul motiv al modificării
:
Informații actualizate
Descriere
:
Report de la date limite de réception des offres au 17/12/2026 à 14h

10.1. Modificare

Identificator secțiune: LOT-0001

Informații privind anunțul

Identificatorul/versiunea anunțului: 49f672cb-1cdc-490c-af8d-d7db5ce158c2 - 01
Tip de formular: Procedură concurențială
Tip de anunț: Anunț de participare sau de concesionare - regim standard
Subtipul anunțului: 16
Data notificării expedierii: 24/09/2026 00:00:00 (UTC+02:00) ora Europei de Est, ora de vară a Europei Centrale
Data de expediere a anunțului eSender: 24/09/2026 00:00:00 (UTC+02:00) ora Europei de Est, ora de vară a Europei Centrale
Limbile în care acest anunț este disponibil oficial: franceză
Numărul de publicare al anunțului: 663588-2026
Numărul ediției JO S: 186/2026

